

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JANVIER 1999

Compte rendu TECHNIQUE

BILAN DE LA SAISON 1998 :

Sorties Mer (Adultes) :

Le club a organisé deux sorties mer, pour les adultes, durant la saison écoulée, une à la CIOTAT et à St MANDRIER pendant le week-end de l'Ascension (4 jours) et une autre à CERBERE du 7 au 11 novembre 1998 (5 jours).

Je ne reviendrai pas sur les circonstances qui ont fait que le club a organisé pendant le même week-end deux sorties.

- Sortie à la CIOTAT :

Pour la deuxième fois le club a organisé une sortie à la CIOTAT.

L'effectif était de 32 personnes :

- 9 moniteurs
- 9 débutants
- 14 plongeurs autonomes.

Au cours de cette sortie 220 plongées sans incident ont été effectuées.

Malgré quelques petits problèmes avec le club concernant le choix des sites de plongée par rapport aux niveaux des plongeurs ainsi que l'effectif important sur le bateau, la sortie dans son ensemble s'est bien passée.

L'hébergement en petits appartements à deux pieds de la mer et des repas gastronomiques a permis d'oublier les quelques imperfections des plongées.

- Sortie à St MANDRIER :

L'effectif était de 18 personnes :

- 3 moniteurs
- 15 plongeurs autonomes.

Au cours de cette sortie 127 plongées sans incident ont été effectuées.

Dans l'ensemble les participants sont satisfaits de cette sortie malgré quelques petits problèmes d'organisation sur place.

- *Sortie à CERBERE :*

Pour la deuxième fois, le club organisait une sortie purement technique pour la formation des niveaux II et les niveaux III. L'effectif était de 27 plongeurs :

- 8 moniteurs
- 7 préparations niveau II
- 9 préparations niveau III
- 3 autonomes

Au cours de cette sortie, 230 plongées ont été organisées sans incident.

Malgré de très mauvaises conditions météorologiques le dernier jour (vent à plus de 120 Km/h), le séjour a été profitable pour tous les stagiaires, le résultat le prouve, 100% de réussite pour les niveaux II et les niveaux III.

Je pense que la réalisation de sortie purement axée sur la technique est beaucoup plus profitable aux stagiaires que de réaliser au cours de nos sorties une ou deux plongées techniques. La maîtrise des gestes leur est plus profitable.

En conclusion il serait souhaitable de refaire ce genre de sortie. Le site de Cerbère est très pratique car directe depuis Paris avec le train.

Le nouvel arrêté du 22 juin 1998 :

Au début de l'été dernier, un nouvel arrêté est sorti concernant les règles de sécurité à appliquer dans la pratique de notre sport. Parmi les nouveautés intervient la nouvelle limitation des profondeurs, que nous devons **obligatoirement** respecter :

- Les plongeurs **autonomes niveau II ne doivent pas dépasser les 20 mètres.**
- Les plongeurs autonomes niveau III ne doivent pas dépasser les 60 mètres.

Aucune tolérance n'est admise.

Lors des prochaines sorties mer, les sites seront choisis de manière à ce que les profondeurs puissent être respectées suivant les niveaux. Ne nombreux contrôles sont effectués par la gendarmerie sur les bateaux de plongée.

Brevets :

Le club a organisé cette année plusieurs sessions d'examens, qui ont permis de former :

- Une quinzaine de nouveaux Niveau 1.
- 7 plongeurs Niveau 2.
- 9 plongeurs Niveau 3.
- 6 initiateurs.
- 9 CFPS

Entraînement piscine :

Cette saison, 5 nouveaux moniteurs initiateurs sont arrivés au club :

- Dominique SURR
- Véronique DORIC
- Jean Paul MICHEL
- Michel BROUSSE
- Philippe LARTIGUE

Ainsi qu'un moniteur MF1 : Jean Pierre LE CAIN, ce qui porte l'effectif des moniteurs du club à 30. Comme chaque adhérent du club, les moniteurs ayant une vie familiale et professionnelle, peuvent avoir des absences, ce qui conduit certains jeudis à changer la répartition des cours.

Depuis un an, vous trouvez dans les douches, deux bacs pour la désinfection des détendeurs après leur utilisations:

- 1 bac pour la désinfection
- 1 bac pour le rinçage.

Je vous rappelle la procédure à suivre : au moment de la douche de fin de séance, vous placer le 2^{ème} étage du détendeur et non le premier étage dans le bac de désinfection, puis après avoir pris votre douche, vous rincez le détendeur et vous le replacez dans l'armoire à détendeurs. A la fin de chaque séance, Pascal, le responsable du matériel constate qu'il reste beaucoup de détendeurs dans le bac de rinçage. Je vous demande de ne pas oublier de reprendre un détendeur à la sortie des douches pour le replacer dans l'armoire.

Fosse de VILLENEUVE LA GARENNE :

Dans la lignée de l'année précédente, les inscriptions à la fosse sont de plus en plus nombreuses. Les inscriptions sont ouvertes généralement 2 semaines avant la date de la fosse.

L'intérêt que vous portez à cette séance mensuelle est de plus en plus important, en règle générale les inscriptions sont ouvertes et closes le même jour.

Lors de la saison écoulée, 12 moniteurs et 76 plongeurs sont venus à la fosse, ce qui représente environ 52 % des adhérents du club.

La fosse peut accueillir 35 personnes.

Je rappelle que notre créneau horaire est le premier mercredi de chaque mois de 21h30 à 22h30.

Les séances d'avril et mai seront réservées en priorité aux débutants et aux plongeurs voulant faire des plongées techniques pour la sortie de l'Ascension.

Je vous rappelle également que d'après le règlement intérieur de la fosse, seuls les plongeurs de niveau III minimum sont autorisés à utiliser la fosse de 20 mètres lors des entraînements en apnée.

Concernant la sécurité à la fosse, il est obligatoire d'effectuer un palier de principe de 3 minutes à 3 mètres de profondeur avant la sortie de l'eau en fin de séance.

Depuis la sortie du nouvel arrêté régissant la pratique de la plongée en juin 1998, les moniteurs doivent obligatoirement disposer de deux détendeurs indépendants. Les plongeurs autonomes niveaux II et III doivent pour leur compte disposer de deux deuxièmes étage permettant de donner de l'air à une personne sans faire

d'échange d'embout.

La fosse de Villeneuve dispose du matériel nécessaire.

Descente de rivière :

Une descente de rivière à été organisée en juin 98, suivie d'un pique-nique sur les bords de l'Oise.

La descente de 5 à 6 km n'a attiré que 6 adultes et une dizaine d'enfants.

Biologie - Photo :

Je laisse le soin à chaque responsable de vous faire le compte rendu de l'année écoulée.

PREVISIONS POUR LA SAISON 1999 :

- Formation niveau 1.
- Formation niveau 2 avec cours théoriques.
- Formation CFPS.
- Recyclage pour les anciens CFPS .
- Recyclage au CFPS pour les moniteurs.
- 2 journées matériel.
- 2 sorties mer dont je vous parlerai à la fin de l'assemblée.
- 1 descente de rivière.

Ce rapport technique sera le dernier que je vous présenterai, je laisse la place à Philippe BRUN qui sera le nouveau responsable technique du club.

Le responsable technique

Pascal HARIOT